



Bois-Guillaume, le 20 novembre 2020

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de
Seine-Maritime.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes convié à assister à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de Seine- Maritime qui se tiendra en visioconférence le :

Samedi 5 décembre 2020, à partir de 9 heures 30

A cet effet, vous trouverez ci-joints :

- L'ordre du jour
- L'attestation de présence / Délégation de pouvoir
- Les comptes de la saison 2019/2020
- Le budget de la saison 2020/2021

En cas d'impossibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club ou bien par un licencié d'un autre club représentant lui-même son club. Dans ce cas, il convient de compléter dûment la délégation de pouvoir ci-jointe et la retourner par voie postale ou courriel à

DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME
575 avenue du Maréchal Juin
76230 BOIS GUILLAUME
Courriel : district@dfsm.fff.fr

Faute de quoi vous pourriez être considéré absent et votre club sanctionné de l'amende correspondante.

Afin de pouvoir rejoindre cette visioconférence et de pouvoir accéder aux votes, un mail avec le lien et des codes individuels vous seront transmis prochainement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du D.F.S.M.

Romain FERET

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.76.52.81.72

Antenne de Dieppe - Antenne du Havre

Mail : district@dfsm.fff.fr - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>